

CALENDRIER DES FORMATIONS 2014-2015

ABC Haute-Normandie	Dim 5 octobre 2014	CRJS Petit Couronne	20€
ABC Basse-Normandie	Dim 12 octobre 2014	Centre Sportif Houlgate	20€
Bases athlétiques Haute-Normandie	Jeu 30/10 au Dim 02/11/2014	Salle Jesse Owens Val de Reuil	230€
Bases athlétiques Basse-Normandie	Sam 8 au Mar 11 no- vembre 2014	Centre Sportif Houlgate	180€
1e degré Marche Nordique	15-16 et 29-30 no- vembre 2014	CRJS Petit Couronne	300€
Module -12 ans	Ven 12 au Dim 14 dé- cembre 2014	Centre Sportif Houlgate	100€
1e degré spécialiste	Ven 20 au Dim 22 mars 2015	Centre Sportif Houlgate	150€
1e degré Hors-Stade	Sam 28/03 au Mer 01/04/2014	Centre Sportif Houlgate	300€

Les chèques doivent impérativement être libellés à l'ordre de la ligue organisatrice de la formation (voir le tableau de la page suivante).

De manière à faciliter le suivi comptable et la gestion des éventuelles absences merci de faire un chèque pour chaque formation et pas de chèque global. Par exemple, pour une inscription à l'ABC en Haute-Normandie, les bases athlétiques en Haute-Normandie et le 1e degré -12 ans en Basse-Normandie :

- Un chèque de 20€ + un chèque de 230€ à l'ordre de la LHNA
- Un chèque de 100€ à l'ordre de la LBNA



DOSSIER D'INSCRIPTION A UNE FORMATION FEDERALE



1er degré Entraîneur

Dossier à renvoyer au CTS chargé des formations (Pierre FRITEYRE à l'adresse de la ligue organisatrice) en ayant pris soin de respecter les dates limites d'inscription.

Toute inscription doit être accompagnée du chèque de participation à la formation libellé à l'ordre de la Ligue organisatrice (LBNA ou LHNA).

NOM : Prénom :
N° de licence : Club :
Tel. : /
E-Mail :

Session(s) demandée(s) :

<u>FORMATION :</u>	<u>DATE :</u>	<u>LIEU :</u>	ORDRE	DATE LIMITE
<input type="checkbox"/> ABC Haute-Normandie	5 octobre	CRJS Petit Couronne	LHNA	22/09/14
<input type="checkbox"/> ABC Basse-Normandie	12 octobre	CSN Houlgate	LBNA	29/09/14
<input type="checkbox"/> Bases Athlétiques H-N	30 oct. au 2 nov.	Salle Val de Reuil	LHNA	22/09/14
<input type="checkbox"/> Bases Athlétiques B-N	8 au 11 novembre	CSN Houlgate	LBNA	29/09/14
<input type="checkbox"/> 1e degré Marche Nordique	15-16 et 29-30 nov.	CRJS Petit Couronne	LHNA	27/10/14
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} degré –12 ans	12 au 14 déc.	CSN Houlgate	LBNA	29/09/14
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} degré Spécialiste	20 au 22 mars 2015	CSN Houlgate	LBNA	29/09/14

Indiquez le groupe de spécialités choisi : _____

L'organisation ou non des 1e degrés de spécialités dépendra du nombre d'inscriptions enregistrées.

<input type="checkbox"/> 1 ^{er} degré Hors Stade	28 mars au 1e avril 2015	CSN Houlgate	LBNA	23/02/15
---	--------------------------	--------------	------	----------

*Les personnes déjà titulaires d'un diplôme FFA ou d'une attestation de participation (ABC ou Module 1 Hors Stade) doivent les **joindre obligatoirement au dossier** pour justifier un allègement de formation.*

Les informations suivantes sont facultatives... mais il est intéressant qu'elles soient renseignées :

Autre(s) diplôme(s) FFA obtenu(s)

Intitulé : _____ Date et lieu d'obtention : _____

Intitulé : _____ Date et lieu d'obtention : _____

Autres diplômes d'entraînement _____ Option : _____

Date et lieu d'obtention : _____

Brevet de secourisme (AFPS, PSC1) obligatoire par la Marche Nordique

Date et lieu d'obtention : _____

Responsabilités sportives au sein du club, du Comité Dép. ou de la Ligue :

Responsabilités administratives au sein du club, du CD ou de la Ligue :

Profession ou études en cours :

« J'atteste sur l'honneur que mon casier judiciaire est vierge et que les renseignements fournis sont exacts »

Date :

Signature de l'intéressé(e)

Les informations suivantes sont obligatoires :

ATTESTATION DU PRESIDENT

Je soussigné M. (Mme) _____

occupant le poste de _____ au sein du club ou de la structure

_____, certifie que M. _____ (Mme)

exercera la fonction d'entraîneur **lors de son stage en club (50 h a minima obligatoire)** sur les créneaux suivants :

Jours et horaires	Lieux	Effectifs encadrés (catégorie et spécialités)

Avis sur le candidat : _____

Signature du Président du club,

Nom, avis et signature du CTS chargé des formations (candidats hors ligue) :

REGLEMENT INTERIEUR
DES STAGES DE FORMATION ORGANISES PAR
LA FEDERATION FRANÇAISE D'ATHLETISME
OU PAR UNE LIGUE REGIONALE

Les stages de formation, organisés par la Fédération Française d'Athlétisme ou une Ligue Régionale, **réservés aux entraîneurs licenciés à la F.F.A. âgés de plus de 18 ans** doivent permettre d'apporter aux participants un complément performant à leur activité habituelle et se dérouler dans les meilleures conditions.

L'encadrement doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité, la santé physique et morale des participants. Les règles suivantes doivent être admises et respectées de tous.

- 1) Le programme de stage est fixé par le directeur du stage, en liaison avec les intervenants. Il prévoit les plages horaires de cours théoriques et de séances sur le terrain.
- 2) Le respect mutuel entre stagiaires, cadres et personnels du lieu d'accueil est le principe fondamental de leurs relations.
- 3) Le bon déroulement du stage implique des règles de vie acceptées de tous, notamment :
 - être ponctuel
 - ne pas dégrader les lieux d'hébergement, de pratique et de formation.
- 4) La récupération doit être présente au cours du stage afin d'être pleinement profitable. Elle s'appuie sur les qualités réparatrices du sommeil, d'hygiène, de soins et le respect d'une diététique élémentaire. La consommation d'alcool et de drogue est strictement prohibée.
- 5) Le non-respect d'autrui et tout comportement portant atteinte à la moralité, à l'image de l'athlétisme, ou plus généralement au bon déroulement du stage, pourront être sanctionnés par l'organisme responsable de ce dernier.

Fait à :

Le :

Nom et prénom :

Signature :